



Wallonie



Esneux

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

La demande est introduite par **Madame, Monsieur ISTACE-LEROY** demeurant Rue Emile Vandervelde 7 à 4130 ESNEUX.

Le terrain concerné est situé **Rue E.Vandervelde, 7 à 4130 Esneux** et cadastré division 2, section D n°457P3.

La demande vise les travaux suivants : **exhausse d'un garage (non chauffé) pour rangement de motos de collection** et présente les caractéristiques suivantes :

Le projet faisant l'objet de la demande s'écarte du Guide Communal d'Urbanisme pour les raisons suivantes :

- la rehausse du garage devrait être couverte par une toiture à un ou plusieurs versants ;
- la toiture, de plus de 15m², devrait être aménagée en toiture terrasse ou végétale ;
- un seul matériau de parement est admis pour la réalisation de l'ensemble des façades d'un même volume.

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 9h à 12h et le jeudi de 17h à 19h, à l'Administration communale, Service Urbanisme, Place Jean d'Ardenne 1, 4130 ESNEUX **sur rendez-vous pris au 04/380.93.38 ou 04/380.93.44.**

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Madame Florine PARIZEL, téléphone : 04/380.93.35, mail : urbanisme@esneux.be, dont le bureau se trouve Place J. d'Ardenne, 1 à 4130 ESNEUX.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 23 juin 2023 au 07 juillet 2023 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : place Jean d'Ardenne 1 à 4130 ESNEUX ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@esneux.be